

Résolution 1032

approuvant le plan d'actions des transports collectifs 2024-2028

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le projet de plan d'actions
des transports collectifs 2024-2028 du 29 novembre 2023 (RD 1564),

approuve le plan d'actions des transports collectifs 2024-2028, sous réserve de
l'ajout des compléments suivants :

- l'application TPGPreview et le Webshop TPG sont développés sans pour autant remplacer pour les usagers l'achat de billets via des distributeurs physiques ;
- développer et préciser la planification des lignes de tramways tangentielles ;
- incitation au développement des lignes de rabattement sur les gares françaises du Léman Express ;
- renforcer la liaison Jonction-Hôpital.